Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260625-2026_047-DE

Mairie de
Plogastel Saint Germain
Plogastell Sant Jermen

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'affichage : **Délibération : 2026-047**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOGASTEL SAINT GERMAIN, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PLOUHINEC Lucien, Maire.

Nombre de membres :

En exercice :19

Présents : 16

Absents excusés : 1

Absents : 2

Pouvoir : 1

Votants : 17

Date de convocation du conseil municipal : 19 juin 2026

Présents : PLOUHINEC Lucien, BERRIVIN Annie, RAMPILLON Charles, GRATIAUX Marc, RENAULT Michel, PLOUHINEC Jocelyne, BURELLER Hervé, STEPHAN Philippe, LAINE Ingrid, COVES Delphine, LE BRAS Christophe, TANGUY Stéphanie, FLOCHLAY Alexandra, GAUTIER Anne, BILLAND Jean-Christophe, DONNART Maëlle.

Absents excusés : NICOLAS Patricia (procuration à BERRIVIN Annie)

Absents non excusés : PATRON Florent, MEURISSE Frédéric

Secrétaire : Michel RENAULT

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 avril 2026

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 20 avril 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-15 ;

Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 20 avril 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 avril 2026 tel qu'annexé.

Pour extrait conforme
Le Maire
Lucien PLOUHINEC

Le secrétaire de séance
Michel RENAULT